

17^e

3 MARS 2019



créateur
d'événements cyclistes
en Poitou-Charentes



VIENNE CLASSIC



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU CYCLISME

@ffc.fr fffc officiel ffcyclisme

COUPE DE
FRANCE



WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM

OFFICIELS

> PRÉSIDENT DE POITOU-CHARENTES ANIMATION

Alain CLOUET (06 80 65 10 98)

> PRÉSIDENT DE VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> RELATIONS EQUIPES

Raphaël NAUDON (06 83 19 50 88)

> SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Denis NIVET (06 89 14 26 14)

> TRÉSORIER VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Thierry SINGSOUS (06 26 46 33 47)

> RÉGLEMENTATION

Alain KOSZYCZARZ (06 86 13 37 47)

> SITES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

• Direction Technique

Alain NATUREL (06 64 48 81 50)

> EQUIPE MÉDICALE

Dr Jean-François BARON

> ASSISTANCE RADIOS ET DEPANNAGE NEUTRE

L'ECHAPPEE

> PHOTO FINISH ET CLASSEMENTS

Société STS

> RESPONSABLE SÉCURITÉ

Yaurick LAIR (06 27 41 47 66)

• Adjoints Responsable des Signaleurs

Noël PERONNEAU (06 81 18 97 87)

> MOTARDS CIVILS

Partice PARANTEAU (06 73 37 33 91)

• Adjoints motards sécurité

Ugo FORGEARD

> ANIMATEUR - SPEAKER

Rémi FILLON

> ESCORTE OFFICIELLE

Gendarmerie Nationale

> JURY DES COMMISSAIRES

• Président du Jury

Jacky BOTTON (06 80 18 80 81)

• Commissaires

Yves NOUHAUD

Olivier ROUSSEAU

• Juge à l'arrivée

Séverine JAMAIN

• Commissaires Moto

Guillaume LELANDAIS

Gérald LEFEVRE

PERMANENCE

permanence de départ : Salle des Ecluzelles, stade des Ecluzelles, rue du Stade, Chasseneuil du Poitou.

Horaires samedi 2 mars 2019

16h00.....Ouverture de la permanence

.....Retrait des dossards

18h00.....Fermeture de la Permanence

Horaires dimanche 3 mars 2019

8h30.....Ouverture de la Permanence

9h30.....Réunion Chauffeurs et Sécurité

9h45.....FIN DE LA VERIFICATION DES LICENCES

10h00.....Réunion Directeurs Sportifs

12h45.....Appel des coureurs

12h55.....Départ fictif

13h00.....Départ réel

16h30.....ARRIVEE - Chauvigny

La remise protocolaire se déroulera sur le car-podium situé sur la ligne d'arrivée.

permanence d'arrivée : Centre d'accueil sportif du Peuron (*suivre fléchage depuis la ligne d'arrivée*)

douches : Centre d'accueil sportif du Peuron

ATTENTION un chèque de caution de 50 euros vous sera demandé pour les dossards, plaques de cadre et transpondeurs.

ITINERAIRE

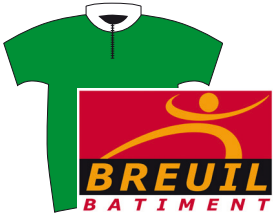
KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
141.6	-4.1	VIENNE		
	0.0	CHASSENEUIL DU POITOU		
	0.3	Rassemblement au Stade des Ecluzelles	12h50	12h50
	0.3	Départ réel	13h00	13h00
131.6	1.7	A gauche RD4		
	3.2	A droite Route du Bois de Vayres		
	4.5	Côte du Château d'eau		
	4.9	A droite Route de Frouzille		
	5.4	A gauche RD 85		
	10.0	Le Peu	13h07	13h07
	10.0	Rond-Point RD 85 / RD 20 à droite RD20		
	11.6	Rond-Point du Grand Recoin		
	14.8	RD 4 / RD 3 ➡ à gauche RD 3	13h14	13h13
	16.4	RD 3 / RD 86 ➡ à droite RD 86	13h17	13h16
124.9	16.4	La Biolière		
	16.7	Les Barres, la Pitère, la Vieille Sèche		
	17.3	RD 86 / RD 1 ➡ à gauche RD 1		
	17.5	LA CHAPELLE MOULIERE	13h24	13h23
122.3	17.5	RD1 / RD 86 ➡ à droite RD 86		
	19.1	Route de Bellefonds		
	19.3	La Jalletière		
	19.3	Carrefour la Galicherie		
	20.2	RD 86 / RD 749 ➡ à gauche RD 749		
	23.8	A droite Bellefonds RD 86		
	24.1	BELLEFONDS	13h27	13h26
	25.1	Cote « Bellefonds » lieudit Le Charrault		
	30.2	Vilaine		
	30.5	RD86/RD17 ➡ gauche RD17	13h34	13h33
91.6	30.5	RD17/RD3 ➡ gauche RD3	13h36	13h34
	36.4	RD 17/ ➡ droite direction Monthoiron	13h43	13h41
	37.2	La Billardrie		
	39.8	Côte de la Billardrie		
	42.9	L'Oisillon / La Gâtinalière / Le Verger / Petiot		
	43.0	A droite RD 9	13h52	13h50
	50.0	La Vigne gelée		
	50.2	RD9/RD17 ➡ tout droit RD9	13h57	13h54
	50.7	carrefour Archigny / Pleumartin		
	52.5	RD 9 / RD 3 ➡ en face RD 9		
	52.5	LA PUYE	14h11	14h08
	54.8	Entrée La Puye		
	56.4	RD 9 / RD 2 ➡ à droite RD 2		
	60.2	La Rossignolerie		
	61.3	RD 2 / RD 83 en face RD 2	14h20	14h17
	65.8	RD2/RD2E ➡ RD2		
		Carrefour route de Sainte Radegonde		
		RD 2 / RD 6 en face RD 2		
		Carrefour La barre		
		RD 2 / RD 17 à droite RD 17		
	RD 17 / RD 6 à gauche RD 6	14h34	14h29	

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
72.4	67.8	BONNES		
	69.2	RD6 / RD 749 ➡ RD 6	14h39	14h34
	69.5	RD6 / RD 749 ➡ RD 6		
	70.3	Tout droit Chemin Creux RD 6B		
68.9	71.3	RD 6E / RD6 ➡ D6 / à gauche		
	72.7	Bois du Fourneau		
	72.7	BONNES	14h44	14h39
	77.0	Le Grand Terrier		
64.0	77.1	Cote de la Ronde		
	77.1	Le Breuil		
	77.6	Pont étroit		
	77.7	CHAUVIGNY	14h50	14h46
62.9	77.7	Tunnel étroit		
	78.7	Rue d'Artiques		
	78.7	Rue de la Maladrerie à droite RD 951 A		
	79.2	Entrée du circuit.		
62.4	79.2	Route de Poitiers		
	79.8	Ligne d'arrivée (1er passage)	14h53	14h48
	79.8	RD 951 A / route de Gencay		
	80.6	Jardres - Champs Rogis		
56.9	80.6	Rond point / D2 tout droit D 2		
	82.5	La Loge		
	83.3	La Foretière		
	84.7	POUILLE	15h01	14h55
54.8	84.7	RD 2 / RD 153 tout droit D 2		
	86.8	TERCE	15h04	14h58
	87.4	A gauche RD 89, route de St Martin		
	91.6	Arrivée 50 km		
49.4	91.6	BONNEUIL		
	92.2	RD 89 / RD 8 à gauche RD 8	15h11	15h06
	92.7	Descente rapide		
	92.8	RD 89 / RD 8 à gauche RD 8		
48.8	92.8	ST MARTIN LA RIVIERE	15h12	15h07
	98.9	La Prunerie		
	99.8	CHAUVIGNY	15h08	15h03
	99.8	RD 8 / RD 951 A a gauche RD 951 A		
41.6	100.0	Rue de Poitiers RD 951 A		
	105.5	Ligne d'ARRIVEE (2ème passage)	15h23	15h16
	107.6	POUILLE	15h30	15h24
	109.5	TERCE	15h34	15h27
28.0	109.5	TERCE		
	113.6	ST MARTIN LA RIVIERE	15h42	15h35
	119.7	Arrivée 25 km		
	120.8	CHAUVIGNY	15h51	15h43
20.8	120.8	Ligne d'arrivée (3ème passage)	15h52	15h44
	126.3	POUILLE	16h00	15h52
	126.3	TERCE	16h03	15h55
	128.4	TERCE	16h03	15h55
7.2	134.4	ST MARTIN LA RIVIERE	16h12	16h03
	140.5	CHAUVIGNY	16h21	16h12
	140.5	ARRIVEE	16h22	16h13
	141.6	ARRIVEE		

CLASSEMENTS



Classement Général



Sprints Intermédiaires



Meilleur Jeune



Meilleur Grimpeur

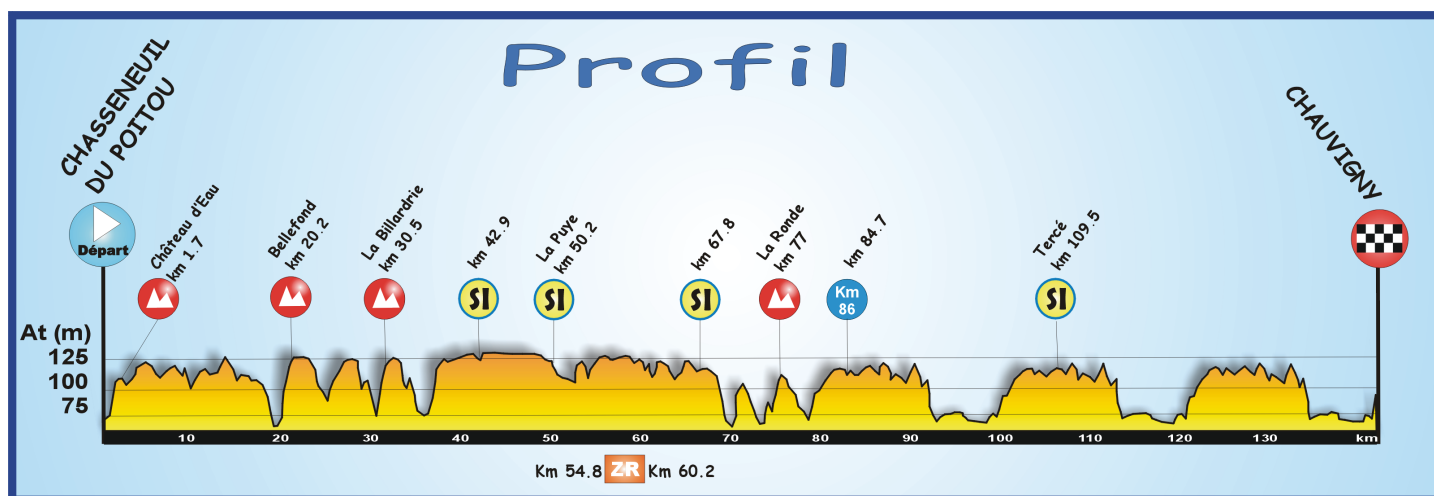
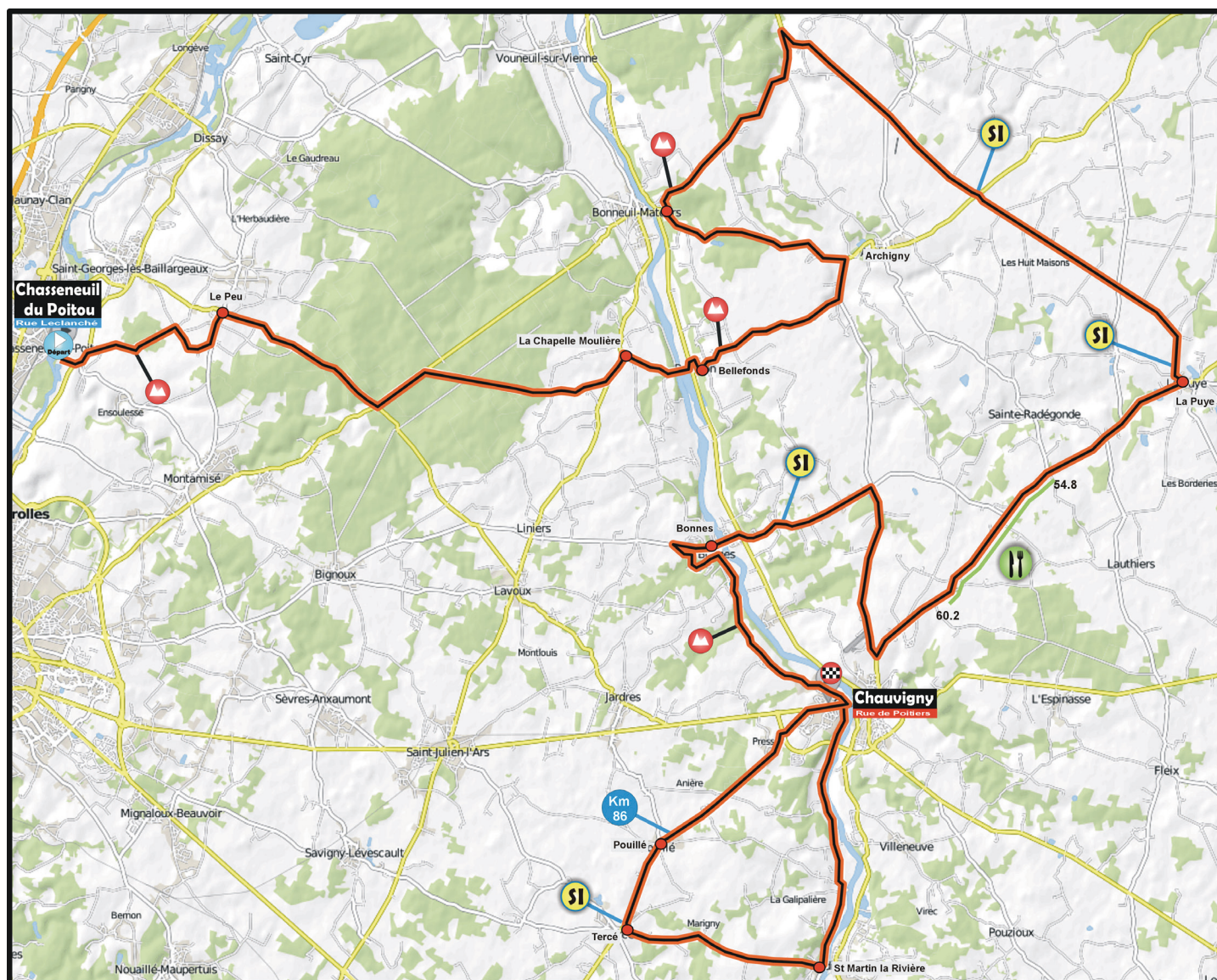


Kilomètre "86"



Equipe

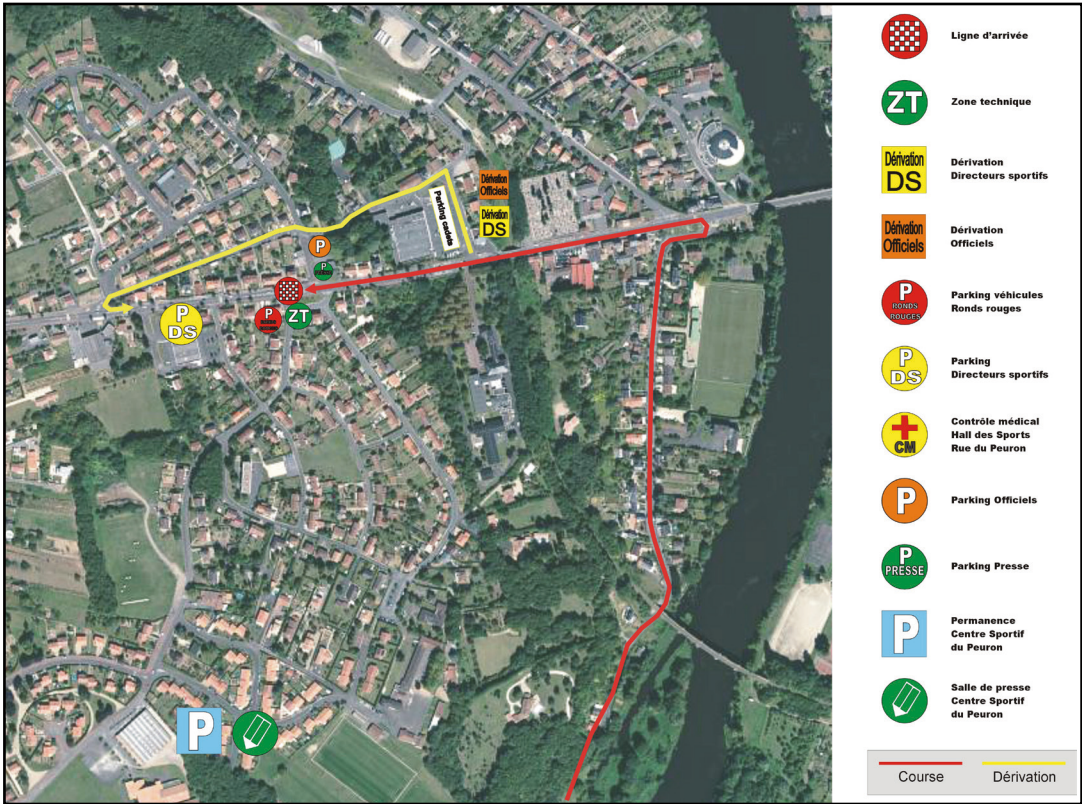
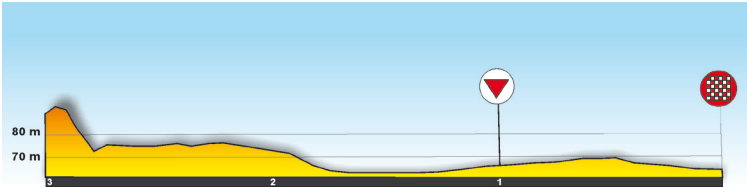
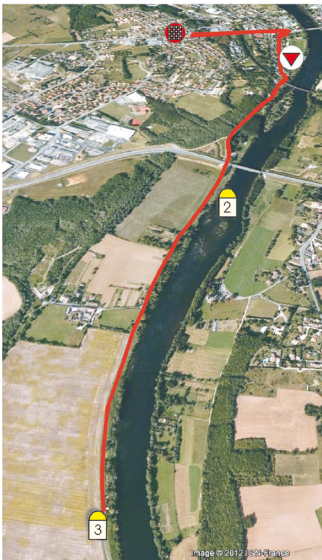
LE PARCOURS



DEPART FICTIF



3 DERNIERS KM & ARRIVEE



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve VIENNE CLASSIC est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 3 mars 2019 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

La Fédération Française de Cyclisme et le Rassemblement des Organisateurs de Courses cyclistes (ROCC) unissent leurs efforts pour organiser la Coupe de France des Clubs 2019. L'épreuve VIENNE CLASSIC constitue la première manche de la « Coupe de France des Clubs DN3 », dont le règlement complet est publié par la FFC. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes de Division Nationale définies ci-dessous : les clubs de Division Nationale 3 (participation obligatoire)

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 2 mars 2019 de 16h à 18h et le dimanche 3 mars 2019 à partir de 8h sur le site de départ :

> stade des Ecluzelles, rue du Stade, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus

La permanence d'arrivée se tient au centre d'accueil sportif, le Peuron, à Chauvigny (suivre fléchage depuis la ligne d'arrivée).

Chaque coureur recevra deux dossards, une plaque de cadre et un transpondeur,

un chèque de caution de 50 euros sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe,

et restitué la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards, plaques de cadre et transpondeurs fournis par l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN3, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10 h 00 et aura lieu stade des Ecluzelles, rue du Stade, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique (celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs).

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation : 2 voitures et une moto. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

ARTICLE 7. MODALITÉS DE RAVITAILLEMENT

Deux zones de ravitaillement sont prévues :

- Km 55 (carrefour de Ste Radegonde) jusqu'au Km 60,5 (carrefour de la Barre)

- Sur le circuit final 300 mètres après la ligne d'arrivée jusqu'à la sortie de Chauvigny, dans les limites kilométriques prévues par le règlement fédéral en vigueur.

ARTICLE 8. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte du Château d'eau : Km 1,7

- Côte de Bellefonds : Km 30,5

- Côte de la Billardrie : Km 74,6

- Côte de la Ronde : Km 77,0

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des quatre côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- carrefour Archigny / Pleumartin : Km 42,9

- La Puye : Km 50,2

- Bonnes (avant la commune) : Km 67,8

- Tercé : Km 109,5

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des quatre Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des coureurs de chaque équipe figurant dans les 50 premiers du classement de l'épreuve, suivant le barème et le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN3.

Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 84,7.

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1er coureur Espoirs, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

L'âge d'un coureur s'obtenant par la différence entre l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

Classement de l'épreuve : 1220/20

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, halle des Sports, rue de Peuron, 86 300 Chauvigny, (Suivre le fléchage mis en place).

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve

- Les vainqueurs des classements Meilleur Grimpeur et Sprints Intermédiaires

- L'équipe leader du classement de la Coupe de France des Clubs DN 3 à l'issue de la manche

- Le vainqueur du Km 86

- Le Meilleur Jeune

Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.

ARTICLE 13. DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Au-delà du dossard vert qui sera remis lors du protocole, il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritux en dehors des emplacements prévus à cet effet.

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



avec le soutien
Chasseneuil
Vélo Animation

